Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 100 (1974)

Heft: 14: SIA spécial, no 4, 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblées générales de sections de la SIA

Section genevoise

La 129e assemblée générale de la SGIA s'est déroulée le 25 mars 1974 à Genève sous la présidence de M. Michel Cosmetatos, le président sortant. Dans son rapport, M. Cosmetatos a relevé que l'effectif de la Section s'élevait à 565 membres à fin 1973, soit une augmentation de 12 par rapport à l'année précédente. Il a eu à déplorer le décès de 6 membres au cours de 1973, dont l'ancien ingénieur cantonal Jacques Weber. Informant l'assemblée de l'activité du Comité, il a insisté sur l'importance de la restructuration du REG et sur les responsabilités qui incombent aux architectes et aux ingénieurs dans le contexte actuel, marqué par la lutte à outrance contre les nuisances, le problème du gaspillage et les mesures conjoncturelles.

En remplacement de MM. Cosmetatos, Polack, Rossier et Widmer, démissionnaires, l'assemblée a élu MM. Bourcart, ingénieur mécanicien, P. Knoblauch, P. Schweizer et J. Vaisy, ingénieurs civils, membres du Comité et appelé M. Hans Siegle, architecte, à la présidence de la Section.

Après une allocution improvisée de M. Ketterer, conseiller administratif de la Ville de Genève, un repas a permis aux participants de prolonger l'assemblée et d'entendre le conseiller d'Etat M. Vernet exposer les premières impressions de son nouveau mandat à la tête du département des travaux publics. On a pu relever avec satisfaction que le nouveau magistrat est bien décidé à résoudre rapidement les problèmes trop longtemps en suspens et à ne pas se laisser enfermer dans une tour d'ivoire, puisqu'il a déjà entrepris de prendre contact avec toutes les communes du canton. Les architectes et les ingénieurs genevois ont désormais un partenaire actif dans l'administration cantonale.

Section vaudoise

Le 26 mars 1974, quatre jours après avoir brillamment célébré son centième anniversaire, la SVIA tenait sa 100e assemblée générale à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale sous la présidence de M. Claude Monod. L'effectif de la SVIA a fait un véritable bond en avant, augmentant de 51 lors de l'exercice écoulé. L'assemblée a rendu hommage à la mémoire de 6 membres décédés en 1973, parmi lesquels les professeurs Favre et Panchaud.

MM. C. Bader, T. Wiesel, ingénieurs civils, et J.-P. Wildi, ingénieur mécanicien, ont été élus au Comité après une brève lutte électorale, en remplacement de MM. Bonnard, Jaunin et Monod, démissionnaires. La SVIA s'est donné un nouveau président en la personne de M. Eric Musy, architecte.

M. R. Neri, ingénieur civil, a été délégué au Comité par le Groupe des ingénieurs en remplacement de M. Rey, arrivé au terme de son mandat.

Traditionnellement, le nouveau conseiller municipal de Lausanne, chargé des travaux, M. Marx Lévy, a ensuite présenté un exposé sur les perspectives de son département. On ne peut qu'espérer que tous les projets mentionnés par M. Lévy verront le jour dans les délais prévus, justifiant l'optimisme de l'orateur pour le plus grand bien de tous les citadins.

Section neuchâteloise

Le 12 juin 1974 s'est tenue à la Chaux-de-Fonds la 113e assemblée de la section neuchâteloise, présidée par M. A. Rosselet. Environ 50 des 197 membres participaient à cette assemblée. Au cours de l'exercice écoulé, on déplore le décès de 3 membres, dont l'ancien président Jeanrenaud, disparu dans la force de l'âge.

Le président a pu annoncer que la section participerait en 1975 à l'année Le Corbusier par la préparation d'une rétrospective de l'œuvre du grand architecte.

L'assemblée a élu à l'unanimité M. Ed. Weber, architecte, pour succéder au comité de la section à M. R. Monnier, démissionnaire.

Les participants ont ensuite visité le chantier du nouveau Musée international de l'Horlogerie sous la conduite de l'architecte de cet ouvrage, M. Georges Haefeli. Le nouveau musée promet d'être une réalisation particulièrement réussie par son implantation heureuse dans un parc et par l'utilisation judicieuse du béton dans sa construction, aussi bien que par l'aménagement des locaux d'exposition.

Groupe spécialisé pour les travaux souterrains, GTS

Première assemblée générale et visites de chantiers au CERN, Genève

Le groupe spécialisé pour les travaux souterrains, fondé le 12 septembre 1973, a tenu sa première assemblée générale à Genève, les 5 et 6 avril 1974, sous la présidence de M. R. Ruckli, Berne, et en présence de nombreux invités. Dans la partie administrative, l'assemblée adopta le règlement du groupe et confirma l'élection du comité provisoirement nommé à l'assemblée constituante. Elle approuva le premier budget et fixa la cotisation annuelle à Fr. 50.— pour les membres individuels et 250.— pour les membres collectifs. A la date de l'assemblée générale, le groupe comptait 194 membres dont 111 individuels et 83 collectifs.

Extrait du programme d'activité

— Documentation : assurer la parution régulière de bulletins sur les récentes publications en matière de travaux souterrains.
— Statistique : établissement d'une statistique des besoins suisses en la matière. Une enquête par questionnaire est en cours auprès des pouvoirs publics, entrepreneurs et bureaux d'étude.
— Travaux de forage mécanique : synthèse des expériences et connaissances en vue de l'établissement d'une norme.
— Ventilation souterraine : pour compléter le rapport de l'EPFZ sur les conditions d'hygiène nécessaires, des chiffres seront établis à partir d'essais sur le chantier et le rapport sera alors présenté sous une nouvelle forme.
— Relations internationales : le groupe représentera désormais la Suisse à la Société internationale de travaux souterrains (International Tunnelling Association, ITA), fondée les 24/25 avril 1974 à Oslo).

Visites de chantiers

A la suite de l'assemblée et des exposés de MM. R. Lévy-Mandel, H. Laporte et B. Bianchi, les participants visitèrent, le vendredi après-midi et le samedi matin, les laboratoires de recherche et le chantier du nouveau synchroton du CERN. Le CERN fut fondé en 1954 pour fournir aux hommes de science européens et particulièrement aux chercheurs des universités et instituts des Etats membres la possibilité d'élucider l'une des questions les plus anciennes et fascinantes qui se soit posée à l'humanité : celle de la composition des particules élémentaires de la matière.

La recherche fondamentale y est effectuée principalement par des groupes de chercheurs provenant des douze

Etats membres (Belgique, Allemagne, Danemark, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Suède, Suisse, Royaume-Uni) à l'aide de deux accélérateurs de particules, d'un synchrocyclotron (SC) de 0,6 GeV et d'un synchrotron à protons (PS) de 28 GeV. Un anneau de stockage d'intersection (ISR) est destiné aux essais de recoupements de faisceaux de protons. Les installations du CERN comprennent plusieurs grands détecteurs de particules et l'un des plus importants centres de calcul d'Europe. Le personnel employé est d'environ 4700 personnes. En 1971 a débuté la construction d'un second laboratoire dont le centre est composé d'un super-synchrotron à protons souterrain (SPS) de 2,2 km de diamètre.

Les membres du groupe spécialisé furent très impressionnés par les multiples possibilités de recherche offertes par les laboratoires du CERN et le fonctionnement sans anicroche de la recherche nucléaire européenne. Ils ont été particulièrement intéressés par le forage du tunnel annulaire pour le nouveau SPS, à une quarantaine de mètres sous terre, d'un diamètre moyen de l'anneau de 2,2 km et d'environ 7 km de longueur.

Les protons y circuleront sous vide dans un tube d'acier inoxydable et, après un peu plus de 15 000 révolutions en 3 ½ heures environ, seront accélérés de manière que le faisceau de protons dégage une énergie de 400 milliards d'électrovolts.

Le tunnel est foré dans le sous-sol rocheux par une tête foreuse de 4,8 m de diamètre, dirigée par un système de laser. Un train de wagonnets évacue les déblais et apporte les tubbing en béton préfabriqué qui, par six, forment le revêtement du tunnel.

Documentation

Le premier Bulletin de documentation du GTS, paru en mai 1974, donnait une liste de 28 titres de publications du domaine des travaux souterrains. Ce bulletin, élaboré par le nouveau groupe spécialisé, paraît plusieurs fois par année. Il est exclusivement destiné aux membres du groupe et contient toutes indications quant à des sources bibliographiques suisses et étrangères. Depuis mars 1974, deux autres numéros sont sortis de presse.

Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger, GTE

Assemblée générale et journée d'étude

La 5e assemblée générale du groupe a eu lieu le 3 mai 1974 à Berne, au centre de conférences Alfa. Le rapport, les comptes annuels — bouclant par un boni de Fr. 8 864.- en chiffre rond — et le budget furent adoptés à l'unanimité. Les opérations statutaires prévoyaient en particulier l'élargissement du comité par l'élection d'un nouveau membre. La partie administrative se termina par la présentation du programme d'activité pour l'exercice 1974/75.

L'assemblée générale fut suivie d'une journée d'étude réservée aux membres du groupe et portant sur la mise en commun des efforts à l'étranger. Trois brefs exposés introduisirent le thème qui fit ensuite l'objet d'une discussion :

« Conditions et cadre d'une telle mise en commun », par A. Schönholzer.

« Possibilités et éléments d'évaluation », par A. Réalini.

« Services d'un centre de coordination éventuel ou alternative dynamique », par J. Wahl.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 12 des annonces

Informations diverses

Igeco SA, Etoy

(voir photographie page couverture)

Immeuble commercial Longemalle-Centre, Genève.
Architecte : M. Fornallaz, Genève.
Ingénieurs : A. Réalini et Ch. Bader, Ingénieurs Civils SA, Genève.
Préfabrication et montage : Igeco SA, Etoy.

Dans la conception des façades préfabriquées, on assiste actuellement à une mutation dans le sens de ne pas se limiter seulement à leurs fonctions techniques, mais de revaloriser aussi leur rôle esthétique.

Cette préoccupation n'arrive certes pas encore à se généraliser, mais il est dès maintenant possible de déceler les tendances de cette mutation, à savoir :

— « affinement des formes, dessin subtil des sections, technique de moulage en relief ainsi que traitements des surfaces exprimant un effet esthétique. »

Une classification propre aux façades préfabriquées en béton architectonique s'avérerait prématurée, mais l'énumération de quelques méthodes technologiques pratiquées actuellement par Igeco ne manquerait pas d'intérêt, soit :

— Utilisation du ciment gris-clair, blanc et des pigments colorants ainsi que des agrégats spéciaux (calcaire blanc, marbre, etc.).
— Fonds de moules ouvragés (lisses, en relief, etc.).
— Traitements de surfaces variés (lisse de démoulage, strié, taloché, lavé à l'eau ou à l'acide, sablé, rainures cassées, bouchardé, poncé, siliconé, etc.).
— Placage par céramique, pâte de verre ou marbre.
— Tolérances de dimensions fonctionnelles.

Pour le choix de la technologie du béton architectonique, Igeco se laissera guider dans tous les cas, par l'architecte, en tenant compte aussi des exigences statiques et constructives de l'ingénieur.

De par leur fonction et leur emplacement privilégié — centre ville — les bâtiments commerciaux et administratifs doivent répondre à certaines exigences de prestige, ce qui impose la mise en œuvre d'une technologie plus « noble ».

L'immeuble commercial Longemalle-Centre à Genève, par sa perspective élancée, est une mise en évidence remarquable de ce que peut donner le béton architectonique.

Les façades préfabriquées réalisées en deux étapes (fin 1972 et fin 1974) représentent une surface totale d'environ 1500 m² et sont le complément des techniques traditionnelles, en l'occurrence une ossature métallique.

Le bâtiment comporte r + 7 étages, et pour l'exécution des façades environ 280 éléments ont été nécessaires.

L'essentiel est constitué par des éléments de façade en forme d'Y portés et retenus par étage, dont le surfaçage est constitué par le sablage d'un béton blanc. Ce béton est réalisé au moyen d'un ciment blanc et d'agrégats de marbre et calcaire blanc du Jura.

Etant donné la finesse des éléments et leur surface délicate, le montage a demandé une attention soutenue et une discipline rigoureuse. Un soin particulier a été apporté à la fixation des bandeaux décoratifs métalliques enchâssés entre les éléments préfabriqués, au traitement des joints et à la protection par siliconage.

Si la préfabrication engendre une certaine crainte de la monotonie due à la répétition des éléments, il faut reconnaître que l'immeuble commercial Longemalle-Centre est la preuve que des éléments en béton architectonique judicieusement utilisés sont capables, en dehors de leur fonction technique et des avantages économiques de jouer un rôle esthétique important et de conférer à cette construction un caractère d'originalité.
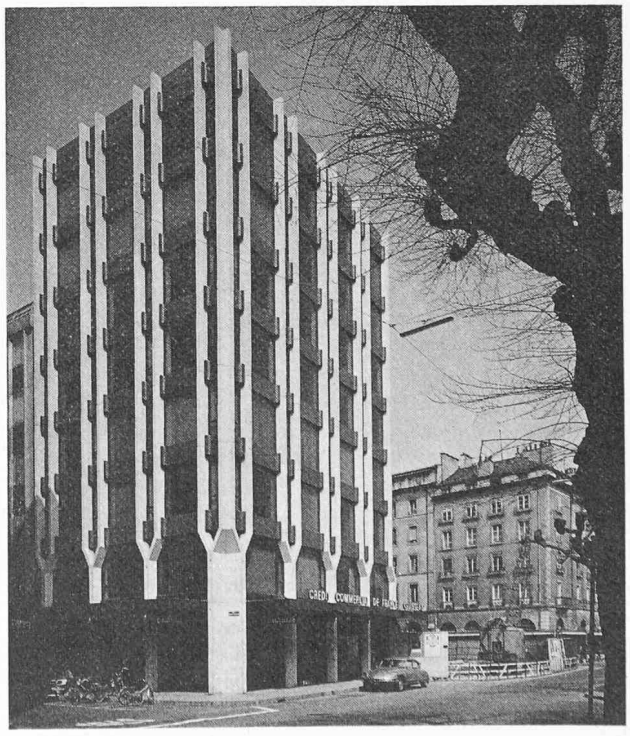
Les entreprises Igeco Etoy, Lyssach et Volketswil, déjà pionniers dans le domaine de la préfabrication en Suisse, s'efforcent de participer à la mutation en cours afin de respecter aussi les principes esthétiques de l'art de bâtir.